



## LE KEYENBEMPT

*Une friche remodelée en espace vert à vocation sociale et écologique*

Situé à Uccle, le Keyenbempt est un vestige des zones marécageuses qui bordaient jadis le cours du Geleytsbeek dans la vallée de la Senne. Récemment aménagé par Bruxelles Environnement-IBGE, il associe deux types de paysages : un environnement champêtre, constitué de marais et de potagers et un décor boisé.



### UN PEU D'HISTOIRE

Le site du Keyenbempt était probablement déjà défriché à la fin du Moyen Age puisque ce terme, signifiant « prairie argileuse », apparaît dans un écrit de 1435. Le Neckersgat, nom donné au plateau sableux qui domine le Keyenbempt et au pied duquel se trouve encore le moulin du même nom, est quant à lui plus ancien encore puisqu'il est cité dès 1299 comme le siège d'une seigneurie. Voilà pour les sources écrites. Mais en réalité, l'archéologie a démontré que les lieux avaient été occupés bien plus tôt encore. Des fouilles menées en 1940 dans une carrière de sable proche de l'Institut national des Invalides, en bordure du Keyenbempt, attestent d'une présence humaine au Mésolithique, soit 6000 ans avant Jésus-Christ ! Et sur le promontoire qu'occupe aujourd'hui le Koninklijk Atheneum d'Uccle, les vestiges d'un poste de guet gallo-romain du premier siècle ont été retrouvés.

Une chaussée étroite traversait autrefois le Keyembempt. C'est par elle que transitait le charroi en provenance ou à destination de Nivelles.

Assez paradoxalement, ce qui a sauvé le Keyenbempt de l'urbanisation, fut le projet de construction du ring sud de Bruxelles. Se trouvant sur son tracé, le site et les terrains environnants furent expropriés par l'Etat en 1968. Mais devant l'opposition de la population et le veto de la commune, le permis de bâtir ne fut jamais délivré. La zone resta en l'état pendant plusieurs décennies. Des riverains y installèrent leur potager, tandis que d'autres la considérèrent comme une décharge. Pour beaucoup, les bois devinrent une aire de jeux.

Le vieux moulin à eau du Neckersgat fut classé comme monument en 1971 et ses environs immédiats l'ont été au titre de site en 1977.

Au moment de la régionalisation, la Région bruxelloise hérita du Keyenbempt. La Régie foncière en urbanisa une partie, laissant le site de l'actuel Keyenbempt à l'état de terrain vague. L'idée de l'aménager remonte à 2002. Bruxelles Environnement-IBGE, dans le cadre de son projet de maillage bleu, décida de curer le Geleytsbeek. Les vases retirées révélèrent une importante pollution. Avant d'envisager tout travaux sur le site, il fallait donc estimer la pollution et assainir l'endroit. Ce qui fut fait. Finalement, l'aménagement du Keyenbempt commença en août 2006. Un an plus tard, tout était achevé.



## DESCRIPTIF GENERAL : UNE MOSAÏQUE D'ESPACES JARDIN DE VILLE

Le Keyenbempt offre aux visiteurs une mosaïque d'espaces et d'ambiances très différentes.

### Un ruisseau : le Geleytsbeek

Provenant de la réserve naturelle du Kinsendaël, les eaux du Geleytsbeek sont canalisées sous la plaine du Bourdon avant de couler à ciel ouvert dans toute la traversée du Keyenbempt. Ses 700 mètres de tracé constituent en quelque sorte l'épine dorsale du parc. C'est le long de son cours, au nord-ouest du site, que se niche le moulin du Neckersgat. Dans le cadre du programme de maillage bleu de la Région bruxelloise, le Geleytsbeek a été curé et profilé pour que ses berges puissent être mises en valeur d'un point de vue écologique et paysager. Trois nouveaux ponts l'enjambent.

### Un marais

Au départ du moulin, un chemin en graviers de lave mène, à l'ouest du Keyenbempt, au marais. Autrefois largement occupée par des potagers, la zone a été réaménagée en creusant des mares et en comblant les fossés de drainage pour que l'eau soit présente et visible toute l'année. Des observatoires permettent d'avancer au cœur du marais pour mieux contempler sa faune et sa végétation.

### Des potagers

Réparties au nord, à l'est et à l'ouest à proximité des entrées du parc, trois zones de potagers requalifiées dans un souci de cohérence et d'esthétisme, donnent aux riverains la possibilité de cultiver la terre, de maintenir à cet endroit une pratique ancestrale et typique du Keyenbempt, et de composer dans ce quartier pourtant fortement urbanisé de Bruxelles des ambiances champêtres pour le moins inattendues.

### Des prés de fauches

Localisés en bordure du ruisseau et du marais, mais aussi sous la forme de clairières, les prés de fauche constituent une végétation typique des fonds de vallon.

### Une colline boisée

Elle occupe toute la pente qui s'élève sur la rive droite du Geleytsbeek et vaut pour sa biodiversité intéressante.

En raison de l'occupation très ancienne du site (Mésolithique, période gallo-romaine), il est fort probable que le sous-sol du Keyenbempt ait aussi une grande valeur archéologique.

La promenade verte traverse le Keyembempt de part en part. A l'est, elle permet de rejoindre les réserves naturelles du Kinsendaël et du Kriekenput ; à l'ouest le parc du Bempt



## FAUNE ET FLORE REMARQUABLES

Expérience unique dans un parc régional, un abri pour l'hibernation des chauves-souris – sorte de bunker tapissé de verdure – a été installé non loin des potagers, côté chaussée d'Alseberg. Le rucher exploité depuis quelques années dans la zone boisée qui borde la haute école Henri Spaak a été maintenu.

L'aménagement récent du Keyenbempt est un formidable coup de pouce au développement de la biodiversité locale. Les premières constatations sont plus qu'encourageantes. Bien entendu, il faudra plusieurs années pour que le phénomène prenne ses marques durablement. En attendant, cela bouge déjà beaucoup dans le marais (grenouilles, libellules...). Et dans le bois, il n'est pas rare de voir un écureuil roux. Ce petit rongeur sympathique a d'ailleurs été choisi comme emblème du site.

## PRINCIPE DE GESTION

Le projet d'aménagement du Keyenbempt développé par Bruxelles Environnement-IBGE a poursuivi deux objectifs majeurs : d'une part, la préservation des lieux et de leur intérêt écologique et, d'autre part, leur transformation en espace public à la fois accessible et utile aux populations locales.

De ces grands principes résulte aujourd'hui la mise en place pour la colline boisée et les prés de fauche d'une gestion différenciée. En effet, une partie des bois reste à tout moment accessible au public. Les mouvements de jeunesse peuvent en faire leur terrain d'aventure, comme les écoles ou les autres usagers du parc. Ailleurs, pour éviter les piétinements excessifs, favoriser la régénérescence végétale spontanée et offrir une zone de refuge à la faune, les bois resteront volontairement difficilement accessibles (barrière de branches, abandons sur le sol des troncs et des grosses branches coupées, clôtures éventuelles...). La même dynamique prévaut pour les prés de fauche : l'un servira d'espace récréatif naturel et sera entretenu plus régulièrement pour permettre l'accès du public ; l'autre, fauché seulement une ou deux fois par an, privilégiera le développement de la biodiversité typique des milieux ouverts.

Le passage de la promenade verte, les chemins qui invitent à la flânerie, les potagers sont d'autres éléments qui favorisent la fonction récréative du Keyenbempt. La reconstitution du marais et du cours à ciel ouvert du Geleytsbeek, l'abri pour les chauves-souris ou encore le rucher défendent quant à eux une version plus écologique du paysage.

Beaucoup d'arbres ont été abattus dans les parties boisées du site au moment des travaux d'aménagement du Keyenbempt. Pour des raisons de sécurité d'une part, mais aussi pour favoriser le rajeunissement du boisement. L'objectif poursuivi dans ce contexte-là, mais aussi aujourd'hui dans la gestion courante du site, est de faire évoluer le peuplement vers un mélange d'espèces indigènes aussi bien dans la strate arborescente (hêtre, chêne, charme, frêne, orme...) que dans la strate arbustive (troène, houx, noisetier, sureau, cornouiller...). Les arbres ou arbustes d'essence exotiques (*Prunus serotina*, *Robinia pseudoacacia*, *Polygonum japonica*...) devraient donc être progressivement éliminés.

## MONUMENTS ET SCULPTURES REMARQUABLES

### MONUMENTS

#### Le moulin du Neckersgat

Même s'il ne fait pas partie du Keyenbempt, le moulin du Neckergast n'en constitue pas moins l'un de ses attraits. La vieille rue pavée du Keyenbempt y conduit d'ailleurs directement. Les aménagements du site ont dès lors été pensés pour ouvrir de belles perspectives vers ce vénérable bâtiment.

Restauré en 1970, puis classé en 1977, le moulin du Nekersgat est le dernier exemple des 13 moulins qui, à Uccle et Forest, utilisaient la force motrice du Geleytsbeek pour faire tourner leur roue. La première mention de ce moulin date de 1384. Il aurait servi à l'aiguisage, puis au broyage de la pâte à papier avant d'être transformé, en 1667, en moulin à huile d'éclairage. Les bâtiments de style brabançon datent de cette époque.



La famille Gaucheret, à l'origine de cette transformation conservera le moulin pendant près de 250 ans. Au 18<sup>e</sup> siècle toutefois, elle changera à nouveau son affectation, optant cette fois pour la farine. La machinerie sera remplacée par une cabine électrique après la première guerre mondiale. Loué à un particulier et à un artisan ferronnier, le moulin, qui n'est plus en état de fonctionner, appartient aujourd'hui à la Commune d'Uccle.

## ESPACES VERTS PROCHES

- Au nord, le parc Jacques Brel.
- Au nord-est, le jardin François-Vincent Raspail et le parc de Wolvendael.
- Au nord-ouest, le parc du Bempt.
- A l'est, la plaine du Bourdon.
- A l'ouest, le domaine du château Calmeyn (Drogenbos).
- Au sud-est, les réserves naturelles du Kinsendael et du Kriekenput.

**Superficie** : 10 hectares

**Typologie** : Parc à vocation sociale et écologique..

**Propriétaire** : Région de Bruxelles-Capitale

**Gestion** : Bruxelles Environnement-IBGE

**Classement** : L'arrêté royal du 21 juin 1971 classe le moulin à eau du Neckersgat comme monument. Ses abords immédiats seront classés comme site le 19 avril 1977. Le reste du Keyenbempt figure dans le PRAS (Plan régional d'affectation du sol) comme zone de parc reprise à l'inventaire des biens présentant un intérêt patrimonial.



## INFORMATIONS PRATIQUES

### HEURES D'OUVERTURE

Le Keyenbempt n'est pas un site fermé. Il est donc accessible tout au long de la journée.

### CONTACTS

Une question, un problème, adressez-vous au personnel de Bruxelles Environnement-IBGE (jardiniers, équipe de propreté, paysagistes...) quand il est sur place.

**En cas d'urgence** : Police au 02/373 58 11.

Bruxelles Environnement-IBGE : 02 / 775 75 75, [info@bruxellesenvironnement.be](mailto:info@bruxellesenvironnement.be)

### EQUIPEMENTS

Rangements vélos, potagers, observatoires sur le marais, ponts sur le Geleytsbeek, rucher, abri pour chauves-souris, distributeurs de sachets pour les déjections canines, bancs, poubelles, panneaux d'information aux entrées de la promenade verte, panneaux de règlement du parc. Les chiens sont tenus en laisse.

### ENTRÉES

Le Keyenbempt se situe sur le territoire de la commune d'Uccle. Les entrées du site se trouvent chaussée d'Alseberg, chaussée de Drogenbos, rue François Vervloet, rue Keyenbempt (à proximité immédiate du moulin du Neckersgat) et au croisement des rues Keyenbempt, François Vervloet et de l'Antilope.

### ACCESSIBILITÉ PMR

Au cours des aménagements du site, une attention toute particulière a été accordée à la circulation des personnes à mobilité réduite. Aussi, en hiérarchisant les cheminements, un parcours leur garantissant l'accessibilité a pu être tracé.

### TRANSPORTS PUBLICS

Tram : 32, 82 (Drogenbos Château)

Train : Gare Uccle Calevoet.

## POUR EN SAVOIR PLUS

- Plus d'info sur [le patrimoine architectural de la Région](#).
- Plus d'info sur [le maillage vert et bleu](#).
- Plus d'info sur [la promenade verte](#).

